

à des abus parfois scandaleux. Il est temps de couper court à ces abus et de revenir à l'observation de la justice.

La désorganisation des familles causée par l'absence forcée de leurs chefs a trop souvent engendré de déplorables défaillances. Depuis l'armistice, la joie de la victoire, le besoin de détente ont servi de prétexte à un fol entraînement vers le plaisir, et nous voyons reparaître les excès du luxe, l'immodestie des toilettes, les danses lascives, les spectacles immoraux. Il importe de réagir sans délai contre ces désordres qui sont un manque de respect à la mémoire des héros tombés pour la Patrie, une insulte au deuil des veuves et des orphelins, une honte pour la société qui les tolère.

Il faut assainir nos mœurs et les régler en revenant aux préceptes du Décalogue et de l'Evangile. Les pouvoirs publics ont le devoir de surveiller les transactions, les théâtres, les spectacles, de réprimer l'alcoolisme, la licence de la presse, les publications obscènes. Mais leur action, purement extérieure, ne saurait suffire. Pour donner à l'homme la force de maîtriser ses passions, de pratiquer tous ses devoirs, d'accepter les gênes et les sacrifices que demande la vertu, il est nécessaire de le replacer en face du vrai sens de la vie que seule la foi nous donne, et de le ramener à la pensée de Dieu dont l'autorité seule s'impose à la conscience.

Tels sont, N. T. C. F., les principes d'après lesquels doivent se constituer et se régir les familles, les Etats, les sociétés. En dehors de ces fondements posés par Dieu lui-même, il ne saurait y avoir ni stabilité, ni vraie prospérité. Les événements qui se déroulent à l'heure actuelle en certaines contrées de l'Europe et qui suscitent partout les plus vives inquiétudes, ne sont-ils pas une saisissante confirmation de l'oracle sacré : "Si le Seigneur ne met la main à la construction de la maison, en vain travaillent ceux qui essaient de l'édifier; en vain, s'il ne protège la cité, veillent ceux qui en ont la garde?" Nous l'avons trop oublié; l'expérience est faite : ne nous obstinons pas dans une voie qui nous serait fatale.

Si la France veut se relever, si elle veut être tranquille, forte, prospère, honorée, il faut qu'elle revienne aux principes chrétiens, qu'elle y conforme ses lois et ses institutions. La Religion du Christ, depuis de longs siècles la religion de nos pères, a été intimement mêlée à notre vie nationale; elle a béni nos drapeaux avant toutes nos guerres et chanté toutes nos victoires; elle a enfanté chez nous des pléiades de saints, de héros, de génies, inspiré nos plus beaux monuments et nos plus illustres chefs-d'oeuvre; nous lui devons la vérité, la charité, la liberté, la primauté de la civilisation : la France pourrait-elle la renier sans se renier elle-même?

Nous ne dissimulons pas les difficultés que peut rencontrer ce retour à l'idéal chrétien. Mais persuadés que l'application des doctrines que nous venons d'exposer ne serait pas moins profitable à l'Etat qu'à l'Eglise, nous croyons en les proclamant, servir la Patrie aussi bien que la Religion. Qu'il nous soit permis d'espérer que non seulement les ca-